« Il y a des OQTF que personne ne peut exécuter », déclare Éric Dupond-Moretti

22/05/2023 à 22h19



Dans un long documentaire sur la «récupération» de l'affaire Lola, le ministre de la Justice explique que dans certains cas, l'Etat n'a pas la main sur les obligations de quitter le territoire français, qui n'ont jamais été aussi peu exécutées.

Plus de six mois après les faits, France 5 a diffusé dimanche 21 mai un long documentaire, pour revenir sur la «*récupération politique*» dont aurait fait l'objet le meurtre. «*Pour ces gens d'extrême droite, c'est une belle opportunité, ils en font leur miel. Ils se régalent de ça comme des charognards*», accuse le ministre de la Justice Éric Dupond-Moretti au début du film.

> *Le seul syllogisme me semble être plutôt celui-ci : on décrète des « obligations » de quitter le territoire qui n'ont en réalité qu'un caractère facultatif.*
>
> *Quand les mots de l'État n'ont plus de sens, ce ne sont pas les citoyens qu'il faut engueuler.pic.twitter.com/19W5fgg4Px*
>
> *— Paul Sugy (@PaulSugy) May 22, 2023*

«*Un syllogisme absolument effrayant*»

Surtout, le garde des Sceaux reconnaît, un peu plus loin, que l'État n'a souvent pas la main sur les OQTF. «*On réécrit l'histoire*, regrette-t-il. *'Si l'OQTF avait été exécutée, il n'y aurait pas eu de meurtre donc l'État est responsable du meurtre'. C'est un syllogisme absolument effrayant*», débute-t-il, avant d'enchaîner : «*Il y a des degrés d'urgence dans l'OQTF, on le sait parfaitement. Et puis il y a des OQTF que personne ne peut exécuter, je suis désolé*».

Juste après l'apparition du ministre, une chercheuse au CNRS, présentée par France 5 comme «*spécialiste des médias*», Claire Sécail, dédramatise également la situation : «*Ce n'est qu'un élément de contexte. À moins que l'on considère que toutes personnes visées par une OQTF sont des criminels en puissance. Ce qui est exagéré, fallacieux et mensonger*».

(…) Le Figaro